

N°	MOIS	ANNEE
02	FEVRIER	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an Deux mille vingt-deux, le 10 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.
Les débats sont retransmis en vidéo.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MR DE LA ROCHE, MME COURREGÉ, MME SCHMIT, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU

Étaient absentes : Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	13	Date de la convocation	2 février 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	2 février 2022

Objet : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (SAUR) ET RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU POTABLE DU SIRYAE POUR L'EXERCICE 2020

L'ensemble du Conseil Municipal a reçu copie du rapport de la SAUR ainsi que du rapport du gestionnaire de l'eau le SIRYAE

Après avoir pris connaissance de ces rapports,

Le Conseil Municipal décide d'approuver à l'**unanimité** le rapport annuel du délégataire SAUR pour l'exercice 2020,

Le Conseil Municipal décide d'approuver à l'**unanimité** le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable du SIRYAE pour l'exercice 2020,

Dit que la présente délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète des Yvelines, à M. le Président du SIRYAE

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON